



SEPTEMBRE 2019

News letter

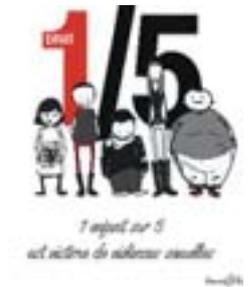
Bonjour à toutes et tous,

Nous espérons que vous avez passé un été reposant et attaquez la rentrée en forme Olympique !

Tokyo, n'est pas loin... et nous aimerions bien y rejoindre les équipes de France de sabre et de volley-ball qui nous ont accueilli cette année pour de riches moments d'échange.

PARLEMENT

La proposition de loi contre les « violences éducatives ordinaires » est entérinée !
Un petit pas vers une meilleure protection de l'enfance... Il y a encore du travail...



7èmes ASSISES INTERNATIONALES SUR LES VIOLENCES SEXUELLES 6 et 7 janvier 2020

Les Assises se tiendront à l'UNESCO les 6 et 7 janvier prochains.

Les CV des intervenants sont consultables ici <http://www.stopauxviolencessexuelles.com/wp-content/uploads/2019/08/2019-CV-assises-2020.pdf>

Les inscriptions en ligne sont ouvertes ici <http://www.kaligrafik.fr/svs/assises>

Nous vous espérons nombreux pour ce qui sera un temps d'échange fondamental entre professionnels de tous secteurs.



PROGRAMME

STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES
c/o MAISON DES ASSOCIATIONS,
28 RUE LAURE DIEBOLD, 75008 PARIS
ASSOCIATION LOI 1901

LUNDI 6 JANVIER 2020 STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES 7^e ASSISES INTERNATIONALES

UNESCO - 7 PLACE DE FONTENOY, 75007 PARIS, FRANCE

- **08h30-09h00** *Accueil*
Modération : Sophie Auconie - François Devaux
- **09h00-10h45** **INTRODUCTION** Ferit Hoxha (Nations Unies)
VIOLENCES SEXUELLES : le chemin parcouru entre les deux Assises Dr Violaine Guérin
SECTES ET VIOLENCES SEXUELLES Muguette Dini
LE SILENCE - POURQUOI LES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES NE PARLENT-ELLES PAS ? Pr Wissam El Hage
- **10h45-11h15** *Pause*
Modération : Muguette Dini - Dr Philippe Lacrosse
- **11h15-13h00** **LES OMERTAS INSTITUTIONNELLES : LE MONDE RELIGIEUX** François Devaux, Alexandre Hezeq
LES OMERTAS INSTITUTIONNELLES : L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE Marielle Vicet
LES OMERTAS INSTITUTIONNELLES : LE MONDE POLITIQUE
LES OMERTAS INSTITUTIONNELLES : LE MONDE MILITAIRE Leila Morano, Julia Pascal
- **13h00-14h15** *Déjeuner* **Conférence de presse**
Modération : Pr Wissam El Hage - Dr Violaine Guérin
- **14h15-16h00** **LES CRIMES SEXUELS ET L'ANALYSE DU COMPORTEMENT D'AUTEUR DANS L'ENQUÊTE JUDICIAIRE** Elen Vuidard
SANTÉ DES ENFANTS ABUSÉS SEXUELLEMENT EN COMPARAISON À LA POPULATION GÉNÉRALE : résultats d'une étude québécoise sur dossiers médicaux de 1996 à 2013 Pr Isabelle Daigneault (Canada)
PRÉVENTION DES VIOLENCES SEXUELLES EN PÉRINATALITÉ Nicole Andrieu, Nadine Knezovic-Daniel
- **16h00-16h30** *Pause*
Modération : Pr Isabelle Daigneault - Dr Jean-Louis Thomas
- **16h30-18h00** **EXTORSION SEXUELLE - LES MODE OPÉRATOIRES ET LES CONSÉQUENCES** Michael Moran (Irlande)
LES VIOLENCES SEXUELLES SUR LA PLANÈTE - QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2019 ? Florence Tilkins (UK)
ART, CULTURE ET VIOLENCES SEXUELLES Anne Maurel (Belgique)
- **18h00-19h30** *Pause*
- **à partir de 19h30** *Dîner de gala*

POUR NOUS CONTACTER www.stopauxviolencessexuelles.com

POUR NOUS CONTACTER

www.stopauxviolencessexuelles.com / associationsvs@gmail.com

STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES
c/o MAISON DES ASSOCIATIONS, 28 RUE LAURE DIEBOLD, 75008 PARIS
ASSOCIATION LOI 1901



SEPTEMBRE 2019

News letter

PROGRAMME

STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES
c/o MAISON DES ASSOCIATIONS,
28 RUE LAURE DIEBOLD, 75008 PARIS
ASSOCIATION LOI 1901

MARDI 7 JANVIER 2020

SALLES 1 à 5 : UNESCO - 7 PLACE DE FONTENOY, 75007 PARIS
SALLE D'ARMES ARMAND MASSARD : 66 BOULEVARD DU MONTPARNASSE, 75015 PARIS

STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES
7^e ASSISES INTERNATIONALES

Salle 1	09h00-10h30	Signalement et information préoccupante	Violaine Chabardes
	11h00-12h30	Le soin des violences sexuelles chez les personnes souffrant d'addictions sévères - Table ronde Dr Jacques Leloutre, Dr Nathalie Regensberg, Dr Pascale Bouthillon-Heitzmann	
	14h00-15h30	Prévention de la violence sexuelle en milieu universitaire : les pratiques actuelles au Québec en lien avec l'application de la nouvelle Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel	Pr Isabelle Daigneault
	16h00-17h30	La violence sexuelle dans le monde numérique	Michael Moran
Salle 2	09h00-10h30	Intérêt de l'homéopathie et de l'acupuncture dans le suivi des femmes aux antécédents de violences sexuelles	Anne-Sophie Huart
	11h00-12h30	Le travail de la voix dans le soin des violences sexuelles, approche psycho-corporelle	Bertrand Dazin
	14h00-15h30	La prise en charge spécifique des AICS (auteurs d'infractions à caractère sexuel) dans les services pénitentiaires	Pauline Charles, Christine Lefevre-Ganahl
	16h00-17h30	Les racines corporelles de la vie psychique de l'enfant : comment donner des forces à l'enfant face aux sursimulations futures	Suzanne Robert-Ouvray
Salle 3	09h00-10h30	Autisme, handicap et violences sexuelles	Muguette Dini, Marie Rabatel
	11h00-12h30	La prévention de toutes les violences en lycée – méthodologie « les élèves au cœur de l'action »	Florian Drenne, Mylène Manchec
	14h00-15h30	Violences sexuelles et sexologie : les clefs pour une sexualité épanouissante	Nicole Andrieu
	16h00-17h30	La prise en charge des victimes de viols par EMDR	Stéphanie Panaccione
Salle 4	09h00-10h30	Analyse transgénérationnelle et approche thérapeutique avec le « Ressenti émotionnel et corporel »	Marielle Vicet
	11h00-12h30	Association entre agression sexuelle à l'enfance et grossesses à l'adolescence : un devis de cohortes appariées et des tentatives d'explications	Elisabeth Fortin-Langelier
	14h00-15h30	Certificats : comment protéger les patients et les soignants ?	Dr Nathalie Regensberg
	16h00-17h30	L'enquête judiciaire dans son intégralité (auditions, perquisitions, garde à vue, confrontation, ...)	Édouard Chabod, Claude Epai
Salle 5	09h00-10h30	Méditation de pleine conscience et violence sexuelle	Dr Pascale Bouthillon-Heitzmann
	11h00-12h30	Violences sexuelles : la réparation corporelle, aspect fondamental du parcours de soin	Jérôme Coutelan
	14h00-15h30	Le monde de l'Entreprise et le sujet de la violence sexuelle	Olivier Egelé
	16h00-17h30	La prévention des violences en âge scolaire	Elsa Comémale, Stéphanie Cortet, Sam Gallois-Montbrun
Massard	09h30-12h30	Atelier thérapeutique escrime en réparation de violences sexuelles - Théorie et pratique	Philippe Pautrat, Olivier Serwar, Anne Kurz-Van der Hoeven

CONSEIL DE L'EUROPE – 18 NOVEMBRE 2019

<https://www.coe.int/fr/web/children/2019-edition>

Les enfants sont trop souvent écartés des questions qui les concernent. Ils devraient disposer des moyens, de l'espace, des opportunités et du soutien nécessaires pour participer à la conception et à la mise en œuvre des mesures, des politiques, des programmes ou d'autres initiatives visant à prévenir et à combattre l'exploitation et les abus sexuels.

C'est pourquoi l'édition 2019 de la Journée européenne est centrée sur « **Donner aux enfants le pouvoir de mettre fin aux violences sexuelles** ».



Mickaël Poutiers,
Conseil de l'Europe
Assises 2019, Paris
Photo Louise Bertrand

POUR NOUS CONTACTER

www.stopauxviolencessexuelles.com / associationsvs@gmail.com

STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES
c/o MAISON DES ASSOCIATIONS, 28 RUE LAURE DIEBOLD, 75008 PARIS
ASSOCIATION LOI 1901



SEPTEMBRE 2019

News letter

Toutes les initiatives stimulant les projets dirigés par des enfants, la participation des enfants et les interactions entre enfants sont les bienvenues, ainsi que celles entre enfants et décideurs, éducateurs, parents et professionnels de la protection de l'enfance.

À cette fin, le Conseil de l'Europe a développé :

- un kit d'outils pour facilitateurs pour mettre en œuvre la participation des enfants à l'édition 2019 de la Journée européenne;
- un poster donnant des explications sur la journée européenne, adaptées aux enfants (en cours de finalisation) ;
- un kit de médias sociaux.

Les partenaires sont invités à adapter ces outils dans leur langue nationale après nous avoir contactés (EndChildSexAbuseDay@coe.int).

ACTIONS DE PREVENTION

SCOLAIRE

De nouvelles équipes ont été formées au programme de prévention scolaire SVS pendant l'été. La prochaine formation se tiendra à Marseille du 19 au 23 octobre 2019. Contact pour information et inscription : formation.scolaire@stopauxviolencessexuelles.com

Nous sommes également très heureux d'accompagner dès la rentrée les jeunes sportifs de haut niveau qui sont en internat à l'INSEP et dont la direction implémente un grand plan d'action sur le sujet des violences sexuelles.

L'Institut de formation des écoles Montessori a accueilli à Lyon les 1er et 2 août la formation « Les Bases » qui vont être intégrées systématiquement dans le cursus de formation des encadrants. Merci à Isabelle Séchaud qui a compris l'importance d'élever les niveaux de conscience chez tous les intervenants auprès des enfants.

PÉRINATALITÉ

Deux articles ont mis à l'honneur le travail des sages-femmes ces deux derniers mois.

http://www.stopauxviolencessexuelles.com/wp-content/uploads/2019/07/Guerin-V.-Prevention-promotion-de-la-sante%CC%81-et-parentalite%CC%81.-Sante%CC%81-publique-France-Pages-de-Sante%CC%81-en-action_pre%CC%81vention-des-violences-sexuelles-1907.pdf

et

<http://authors.elsevier.com/offprints/VSF574/10612176ad53f106864dc504de4ffbe2>

(Lire les articles pages suivantes)





News letter

34

Les soignants sont insuffisamment formés à dépister et à accompagner les parents qui ont été victimes de violence physique, morale et/ou sexuelle.

Prévention, promotion de la santé et parentalité

Dr Violaine Guérin,
endocrinologue et gynécologue
médicale,
présidente de Stop aux violences
sexuelles.

Les sages-femmes, les obstétriciens et les autres professionnels de la périnatalité ont une chance extraordinaire, celle de côtoyer les êtres humains dès leurs premières heures de vie ! Accompagner les nouveau-nés, qui sont des témoins de la belle énergie que les êtres humains ont – lorsqu'ils n'ont pas été victimes de traumatismes et lorsque la grossesse s'est bien déroulée – est assurément une chance et l'un des plus beaux cadeaux que la médecine puisse offrir. Les nouveau-nés vont arriver dans une famille qui a ses habitudes, ses cadres de référence éducatifs et aussi en matière de violence, de sexualité et d'intimité. Ils sont donc accueillis dans un contexte précis et par des parents qui ont trop peu souvent pris le temps de travailler leur propre chemin de vie et de panser leurs blessures.

La période périnatale, essentielle dans la construction d'un être humain

Dans une vie idéale, où la violence n'existerait pas et où le respect serait prégnant dans toutes les facettes de l'éducation, les êtres humains pourraient s'épanouir assurément plus sereinement. La période périnatale est essentielle dans la construction d'un être humain comme le démontrent toutes les études sur l'attachement, les premières expériences façonnent des *patterns* (structures de comportements ; *in utero*, les enfants ont vécu au rythme biologique et en particulier

hormonal de leur mère. Nous avons la chance, en France, d'avoir un suivi attentif des grossesses grâce, entre autres, aux sages-femmes qui voient pratiquement tous les couples attendant un enfant (750 000 grossesses en moyenne chaque année). Nous considérons que ce maillage territorial – institutionnel et libéral – est un levier majeur de la prévention et de la promotion de la santé.

Violence éducative et répercussions à terme

La France est un pays où les droits fondamentaux des mineurs ne sont pas toujours respectés. Dans certains cas, ces droits sont même régulièrement bafoués¹ avec une violence éducative encore beaucoup trop fréquente qui a des répercussions à court, moyen et long termes sur la santé psychique et aussi physique des personnes qui en sont victimes, sans parler de toutes les conséquences scolaires, sociales, familiales, sociétales [1]... La France figurait en 2018 parmi les rares pays de l'Union européenne² à ne pas avoir encore condamné – en inscrivant ce principe dans un texte de loi – les châtiments corporels sur mineurs. Depuis, la proposition de loi de Laurence Rossignol « visant à lutter contre les violences éducatives ordinaires » préconise de rajouter dans la loi la phrase suivante : « L'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques. » Cette proposition est – à la date de juin 2019 – en cours d'examen. La France n'a conduit ces dernières années qu'une étude sur les violences sexuelles sur mineurs, alors que le Conseil de l'Europe martèle qu'un enfant sur cinq en Europe est

victime de telles violences^{3,4}. Les violences sexuelles sont les plus destructrices qu'un être humain puisse vivre et les humiliations et manipulations qui les accompagnent fragilisent de façon pérenne les victimes [2].

Il est donc tout à fait essentiel que tous nous travaillions à l'éradication de ces violences en les faisant connaître et aussi en abordant de façon publique les complications médicales graves qu'elles entraînent [2 ; 3]. Il est important d'en assurer la prévention et tout à fait fondamental de savoir accompagner dans le soin les personnes qui en ont été victimes, afin que précisément elles puissent retrouver cette capacité dont elles étaient dotées le jour de leur naissance.

Un programme de prévention en périnatalité

C'est pourquoi l'association Stop aux violences sexuelles (SVS) a conçu, puis mis en œuvre depuis 2013 un programme de prévention en périnatalité qui revêt un double objectif :

- dépister les futurs parents, hommes ou femmes, qui ont été victimes de violences dans leur enfance et leur proposer un parcours de soins adapté, dès la grossesse ;
- former à une éducation bienveillante les futurs parents, les sécuriser et leur donner des ressources en cas de besoin.

Le dépistage est fondamental, car la grossesse d'une femme au passé de victime est exposée à des complications médicales graves *per-* et *post-partum* (pendant et après la grossesse) [4 ; 5].

L'accompagnement des femmes dépistées pendant la grossesse est réalisé selon un protocole mensuel de



News letter

L'ESSENTIEL

▣ L'association Stop aux violences sexuelles a déployé en France depuis 2013 un programme de prévention en périnatalité fondé sur le dépistage des futurs parents qui ont été victimes de violences et un parcours de soins adapté, ainsi qu'un accompagnement pendant la grossesse et l'éveil à une éducation bienveillante pour l'ensemble des parents. L'association soutient en parallèle la formation des sages-femmes. Les violences sexuelles sont les plus destructrices qu'un être humain puisse vivre et les humiliations et manipulations qui les accompagnent fragilisent de façon pérenne les victimes.

suivi par une équipe multidisciplinaire composée de médecins, sages-femmes, psychothérapeutes, sophrologues, kinésithérapeutes/ostéothérapeutes, et un travail est réalisé en haptonomie⁵ avec le couple. Ce protocole prévoit des séances d'haptonomie avec les deux parents afin que le père soit associé très intimement à la grossesse et entre dans un contact sécurisant avec le bébé. Les femmes victimes de violences sexuelles doivent également être accompagnées avec attention sur le sujet de l'allaitement, à partir du moment où le toucher a été un sens traumatisé. Le travail est poursuivi après l'accouchement dans une dimension étiologique.

La grossesse est un moment qui favorise la levée des amnésies traumatiques tant pour les futures mères que pour les futurs pères, par exemple ceux qui ont été victimes dans leur enfance. Ces levées d'amnésie expliquent en grande partie la recrudescence des violences conjugales pendant la grossesse, laquelle dans ce cas devient une période extrêmement anxiogène. La méconnaissance du sujet des violences sexuelles fait que ces événements sont sous-diagnostiqués et non accompagnés.

Programme pilote sur trois structures hospitalières

Ce programme a été déployé à l'état de pilote pendant un an sur trois structures hospitalières et en libéral. Il est mis en place petit à

petit en région, d'abord auprès des sages-femmes libérales (SVS y travaille en partenariat avec l'Association nationale des sages-femmes libérales - ANSFL), puis en milieu hospitalier. L'objectif est qu'il soit déployé partout en France. À titre d'exemple, en Alsace, l'objectif est que 100 % des sages-femmes aient été formées à ce protocole d'ici fin 2020. Le service de gynécologie-obstétrique du centre hospitalier universitaire (CHU) de Strasbourg a mis en place le protocole : l'ensemble de son personnel est formé, y compris les internes nouveaux arrivants. Même dispositif à l'hôpital de Sélestat, en collaboration avec les professionnels exerçant en libéral. En partant de cette action spécifique, le CHU de Strasbourg s'est engagé à former tout le personnel médical sur le sujet des violences sexuelles.

Nous avons démontré en 2018 – dans la seule étude épidémiologique française sur la somatisation médicale chronique consécutive à des violences sexuelles – que le risque d'amnésie était d'autant plus important que les violences sexuelles

avaient été perpétrées tôt dans la vie des victimes [3]. La moyenne d'âge des petits garçons victimes – de 6 à 8 ans – étant inférieure à celle des fillettes victimes – de 8 à 10 ans –, cela veut dire qu'un plus grand nombre d'hommes seraient à risque de ces mécanismes d'amnésie.

Former les sages-femmes

Former toutes les sages-femmes de France à ce protocole de prévention est donc un objectif majeur, et mis en place progressivement sur le territoire. Un travail formidable est en cours en Alsace où le CHU de Strasbourg et les maternités œuvrent en synergie avec les sages-femmes libérales. Il y a environ 22 000 sages-femmes en activité en France, dont 20 % de libérales. L'objectif de SVS est que, d'ici cinq ans, toutes aient suivi la formation « Les bases de la connaissance en matière de violences sexuelles », jointe à deux formations spécifiques : périnatalité, sexologie. Ce cursus est axé sur la prévention, le dépistage et le soin des violences sexuelles. À date d'avril 2019, près de



© Famille, Oskar Schlemmer - © Photo - Centre Pompidou, MNAM-CCI, Dist. RMN-Grand Palais / Philippe Migaut



News letter

36

500 sages-femmes ont suivi les trois formations, plus de 1 000 en ont suivi deux, et plus de 2 000 ont été formées aux bases. En outre, des sessions spécifiques courtes avec des ateliers sont organisés pendant le Congrès national de la sage-femme libérale, et des interventions sont organisées par certains conseils de l'ordre. SVS a formé nombre de sages-femmes en Guyane. Nous travaillons aussi avec les écoles de sages-femmes pour que ces formations soient incluses dès la formation initiale, comme cela a été mis en place en Belgique. Les dispositifs varient en fonction des territoires. Il y a une conscience de l'immensité des dégâts sur ce territoire, les soignants s'activent...

L'impact est déjà sensible, et nous travaillons à le diffuser sur l'ensemble du territoire incluant l'outre-mer. Ainsi, le réseau périnatalité en Guyane est mobilisé sur ce programme, en particulier à Saint-Laurent-du-Maroni où le nombre de grossesses chez des mineures est

très élevé, dans le contexte d'une problématique transfrontalière avec le Surinam et le Brésil.

Des soignants insuffisamment formés à dépister et accompagner

De façon générale, les soignants sont insuffisamment formés à dépister et accompagner les personnes qui ont des antécédents de violence physique, morale et/ou sexuelle. Il y a donc urgence à le faire, ce d'autant plus que les complications médicales de ces violences ont un coût de 10 milliards d'euros annuels pour notre système de santé [6] et que des actions de prévention efficaces les réduiraient de façon drastique.

Le dépistage en périnatalité doit bien sûr être complété par des actions de prévention tout au long de la vie des enfants et, en premier lieu, de dépistage tant chez les filles que chez les garçons pour lesquels les soignants sont moins attentifs [7]. Et il doit être conseillé à toute personne

ayant été antérieurement victime de violence d'effectuer un parcours de soins thérapeutiques pour désamortir les inéluctables complications médicales qui s'ensuivront, et ce le plus tôt possible.

La médecine doit revisiter un certain nombre de pathologies qui sont surreprésentées chez les personnes aux antécédents de violence sexuelle : ce peut être le cas de maladies très classiques, comme des hypertension artérielles, des diabètes de type 2 [8] ou des maladies que la médecine a du mal à cerner, comme la fibromyalgie ou l'endométriose [9]. Prévenir vaut mieux que guérir... Il s'agit bien de donner la possibilité à chaque personne de préserver son potentiel et de pouvoir l'utiliser sereinement dans un projet de vie cohérent et joyeux. ■

Pour en savoir plus

- L'association Stop aux violences sexuelles a entre autres conçu un programme de prévention des violences sexuelles, destiné aux enfants et aux jeunes en âge scolaire (de 3 à 18 ans), fondé sur trois interventions par an.
- www.stopauxviolencessexuelles.com
- <https://www.ffcriavs.org/la-federation/audition-publique/>

1. https://www.lexpress.fr/actualite/societe/apres-l-assemblee-le-senat-s-attaque-lui-aussi-a-la-fesse_2065828.html

2. https://www.lexpress.fr/education/chatiments-corporels-la-fesse-vue-de-l-etranger_2051199.html

3. https://www.coe.int/t/dg3/children/lin5/default_fr.asp

4. Une seule étude a été publiée :

Décamps G., Afflelou S., Jolly A. et al. *Étude des violences sexuelles dans le sport*. Enquête nationale réalisée par l'université de Bordeaux 2 à la demande de la ministre de la Santé Roselyne Bachelot, suite à l'ouverture de parole d'Isabelle Demongeot.

Il y a quelques études en cours, par exemple une en Guadeloupe, pilotée par le Pr Stéphanie Mulot, sociologue de l'université de Toulouse. Cette dernière alerte sur des informations plus qu'alarmantes qui confirment largement les chiffres du Conseil de l'Europe.

Ces chiffres sont aussi corroborés pour les femmes françaises par la grande étude européenne réalisée chez les femmes adultes, incluant les faits vécus quand elles étaient mineures. *Violence against women: an EU-wide survey*. ISBN 978-92-9239-342-7.

Il y aussi des données d'autres pays analysant ce qui se passe dans différents pays, par exemple l'étude *Parcours amoureux des jeunes (PAJ)*, conduite par les Canadiens.

5. Science de la vie affective, étudiant les phénomènes inhérents aux contacts essentiellement tactiles dans les relations humaines. Source : Larousse.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Bichot J. Le coût du crime et de la délinquance. *Études et Analyses*, 2012, n° 16 : 126 p. En ligne : <https://citoyenfn.files.wordpress.com/2015/03/institut-pour-la-justice-ea-nc2b016-03.pdf>

[2] Thomas J.-L., Les conséquences des violences sexuelles sur la santé physique : revue de la littérature. *Revue française du dommage corporel*, 2015, n° 3 : p. 253-269. En ligne : <http://www.stopauxviolencessexuelles.com/wp-content/uploads/2013/10/Thomas-JLT-2015-Revue-du-dommage-corporel-Revue-lit-somatization-droitdiffusion.pdf>

[3] Thomas J.-L., Guérin V., Lévy P., Carette M., Regensberg de Andreis M., Lacrosse P. The impact of a history of sexual abuse on health: data from a self-reported questionnaire from a sample of French victims. *Journal of General Practice*, 2018, vol. 5, n° 6 : p. 6-14. En ligne : <http://www.stopauxviolencessexuelles.com/wp-content/uploads/2017/11/Thomas-JL-et-al.-The-impact-of-a-history-of-sexual-abuse-on-health-J-Gen-Pract-2017-5.pdf>

[4] Curry M. A., Perrin N., Wall E. Effects of abuse on maternal complications and birth weight in adult and adolescent women. *Obstetrics and Gynecology*, 1998, vol. 92, n° 4 : p. 530-534.

[5] Nerum H., Halvorsen L., Straume B., Serlie T., Oian P. Different labour outcomes in primiparous women that have been subjected to childhood sexual abuse or rape in adulthood: a case-control study in a clinical cohort. *British Journal of Gynecology*, 2013, n° 120 : p. 487-495.

[7] Daigneault I., Bourgeois C., Vézina-Gagnon P., Alie-Poirier A., Dargan S., Hébert M. et al. Physical and mental health of sexually abused boys: a 5-year matched-control and cohort study. *Journal of Child and Adolescent Trauma*, novembre 2016, vol. 10, n° 1. DOI 10.1007/s40653-016-0120-1.

[8] Rich-Edwards J. W., Spiegelman D., Lividoti Hibert E.N., Jun H. J., James Todd T., Kawachi I. et al. Abuse in childhood and adolescence as a predictor of Type 2 diabetes in adult women. *American Journal of Preventive Medicine*, 2010, vol. 39, n° 6 : p. 529-536.

[9] Harris H. R., Wieser F., Vitonis A. F., Rich-Edwards J., Boynton-Jarrett R., Bertone-Johnson E. R. et al. Early life abuse and risk of endometriosis. *Human Reproduction*, 2018, vol. 33, n° 9 : p. 1657-1668.



SEPTEMBRE 2019

News letter

sciences humaines

Author's Personal Copy

société

Violences sexuelles, le rôle de la sage-femme

Nicole ANDRIEU
Sage-femme,
formatrice en sexologie
clinique,
coordinatrice nationale
périnatalité SVS

85 rue de Sélestat,
67210 Obernai, France

Les violences sexuelles portent atteinte aux droits de la personne, notamment à son intégrité physique et psychologique. Dénoncées à tous les niveaux de la société, elles sont pourtant encore souvent tues. Les sages-femmes doivent être en capacité de recueillir la parole de leurs patientes. Pour savoir écouter et accompagner, il importe de se former auprès d'acteurs compétents.

© 2019 Publié par Elsevier Masson SAS

Mots clés - intégrité physique ; réparation ; sage-femme ; traumatisme ; violence sexuelle

Sexual abuse, the role for the midwife. Sexual abuse undermines the person's rights, notably their physical and psychological integrity. Condemned at every level of society, it is nevertheless rarely spoken of. Midwives must be able to encourage their patients to speak out. To be able to listen and provide support, it is important that midwives receive training from the right professionals.

© 2019 Published by Elsevier Masson SAS

Keywords - midwife; physical integrity; recovery; sexual abuse; trauma

Un homme sur six, une femme sur quatre et un enfant sur cinq ont été ou sont victimes de violences sexuelles, c'est-à-dire d'actes de viols ou d'agressions sexuelles, dans notre pays et en Europe [1]. En 2016, en France, 19 700 plaintes de mineurs victimes de ce type d'actes ont été enregistrées par les services de police et de gendarmerie [2].

Les mouvements "Me Too", lancé en 2017, ou "Balance ton porc", sa version francophone, ont permis de libérer la parole. Signe que la société dans son ensemble et à l'international s'est emparée de cette problématique, deux militants luttant pour dénoncer cette atteinte aux droits de l'homme ont reçu le prix Nobel de la paix 2018¹.

Les violences sexuelles, le contexte

Les violences sexuelles doivent être dénoncées et reconnues comme portant dommage à l'intégrité physique et cela, quelle que soit leur forme (encadré 1) [3-5].

Elles se déclinent en une variété d'actes, allant du sifflement dans la rue aux agressions les plus radicales. Le harcèlement, le mariage forcé, les attouchements, les outrages sexistes, les violences au sein du couple, les mutilations

sexuelles et la prostitution forcée en font partie. Elles sont même utilisées en tant qu'arme de guerre¹.

Si, après la majorité, elles touchent principalement les femmes dans leurs formes les plus graves, tentatives de viol et viols, rappellons

Encadré 1. Ce que dit la loi

Le viol est défini par l'article 222-23 du Code pénal comme « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise » [3]. C'est un crime pouvant entraîner une peine allant jusqu'à quinze ans d'emprisonnement (vingt ans en cas de circonstances aggravantes).

L'agression sexuelle est définie par l'article 222-22 du Code pénal comme « une atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise » [4]. C'est un délit pouvant entraîner une peine allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et une amende de 75 000 euros (jusqu'à sept ou dix ans d'emprisonnement en cas de circonstances aggravantes).

La loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes a été promulguée le 3 août 2018 [5]. Elle a pour objectifs d'améliorer la prévention des violences et l'accompagnement des victimes et de renforcer les sanctions pour les agresseurs. Elle prévoit :

- l'allongement du délai de prescription pour les crimes sexuels commis sur mineurs de vingt à trente ans après leur majorité ;
- le renforcement de la protection des mineurs ;
- une contravention contre le harcèlement de rue ;
- la lutte contre les nouvelles formes d'agressions.

Adresse e-mail :
nicole.andrieu@free.fr
(N. Andrieu).



SEPTEMBRE 2019

News letter

Author's Personal Copy

sciences humaines

société

que ces violences sont avant tout commises sur des enfants par des adultes, hommes et femmes [6]. Dans plus de 75 % des cas, elles sont perpétrées en intrafamilial.

♦ **Le délinquant sexuel** n'est pas forcément un homme d'âge mûr. En effet, de plus en plus de femmes et d'adolescents sont condamnés pour des agressions sexuelles. Dans les années 1980, 3 à 10 % de femmes détenues l'étaient pour ce type de fait. Aujourd'hui, le centre pénitentiaire pour femmes de Rennes (35) regroupe 40 à 60 auteurs de violences sexuelles sur 250 détenues, une proportion proche de celle retrouvée chez les hommes incarcérés [7].

♦ **Le viol est un crime** qui peut être puni d'emprisonnement prononcé lors d'un procès par le tribunal correctionnel (*encadré 1*). « *Le juridique ne doit pas [...] attendre trop de l'obligation de soins* », explique Philippe Genuit [8]. Le psychologue clinicien fait remarquer que « *chez ces agresseurs, on assiste à une confusion des genres et des générations* ». Rares sont ceux qui reconnaissent les faits, tout juste quelques attouchements. De plus, ils agissent bien souvent par surprise et après consommation de certains produits addictifs, créant parfois un état "d'inconscience".

Pour prévenir les conséquences, la formation

♦ **Les chiffres des victimes de violences sexuelles sont certainement sous-estimés**, car cette problématique est finalement peu abordée, notamment par et avec les professionnels de santé, dont l'absence de formation en la matière est significative.

♦ **Pourtant, ces violences ont des conséquences graves et durables**. Le psycho-traumatisme qui en découle a des impacts sur la santé physique – les victimes doivent faire face à un traumatisme

corporel et sensoriel, avec troubles du sommeil et anxiété notamment –, mais aussi sur l'équilibre familial et social [9]. Comme le précise Violaine Guérin, présidente de l'association Stop aux violences sexuelles (SVS) [10], « *le corps qui a vécu des souffrances parle s'il n'est pas réparé. Pire, il s'exprime de façon de plus en plus violente s'il n'est pas écouté, engendrant tout un cortège de symptômes et de maladies qui ont leur sens, et que la médecine moderne ne sait souvent pas décrypter* » [11].

♦ **Aborder systématiquement cette question avec ses patientes**, c'est permettre à celles qui en sont ou en ont été victimes de se sentir reconnues dans leurs souffrances, d'être prises en soins et d'éviter potentiellement le développement de maladies somatiques ou de comportements violents à leur tour. Car, rappelons-le, la violence est la racine de la violence.

♦ **L'association SVS a été créée en 2013** à l'initiative de Violaine Guérin, médecin endocrinologue et gynécologue médicale, devant l'ampleur des situations de violences sexuelles dépistées au sein de ses consultations [10]. SVS porte un projet de santé publique visant à éradiquer ce phénomène en s'attaquant à ses racines. L'association se déploie autour de quatre axes : informer, former, prévenir et soigner. Des plateformes SVS, dédiées à l'information, la prévention et l'accompagnement des victimes et des auteurs, sont déployées dans la plupart des régions françaises. Elles intègrent un réseau de professionnels formés.

♦ **Lors de la formation sur "les bases de la connaissance en matière de violences sexuelles"**, les intervenants décrivent et insistent sur les prérequis permettant de comprendre ce que les femmes, les hommes et les enfants expriment lors de la consultation ou auprès d'autres acteurs (éducatifs, médicaux

Une formation pour les sages-femmes

Un programme de prévention Stop aux violences sexuelles en périnatalité a été mis en place avec le soutien de l'Association française des sages-femmes libérales (ANSFL). Nicole Andrieu (Obernai), Chantal Charron (Tours) et Véronique Coutance (Caen) ont travaillé à l'élaboration d'une formation spécifique pour les sages-femmes intitulée "Violences sexuelles : dépistage et prise en charge en périnatalité", organisée sur deux jours sur tout le territoire. Elle est accessible à toutes les sages-femmes ayant suivi au préalable la formation gratuite rappelant les bases [10].

ou sociaux). Le but est de faire émerger les connaissances de chacun pour développer et enrichir ce qui a été entendu ou ressenti pendant ce type d'échange particulièrement singulier. Cette formation est gratuite et accessible à tous les types de public : professionnel de santé médical et paramédical, acteur médico-social, personnel juridique, de gendarmerie ou de police... Elle se déploie à travers tout le territoire français, dont les départements ou régions d'outre-mer-collectivités d'outre-mer (Drom-Com) [10].

Sage-femme libérale, retour d'expérience

♦ **Sage-femme libérale depuis dix-huit ans à Obernai (67)** et formatrice en sexologie clinique au sein de l'Association nationale des sages-femmes libérales (ANSFL), exerçant depuis près de trente ans, ce n'est que récemment que j'ai pris pleinement conscience de l'importance du phénomène des violences sexuelles et du fait que nous, sages-femmes, n'y étions que trop superficiellement sensibilisées, notamment après ma rencontre avec Violaine Guérin et les membres de l'association SVS.

Note

¹ Le prix Nobel de la paix 2018 a été remis au médecin congolais Denis Mukwege et à la militante yézidie Nadia Murad pour leurs efforts pour mettre fin à l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre.

Références

- [1] Conseil de l'Europe. Un sur cinq. La campagne du Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'égard des enfants. www.coe.int/t/dg3/children/11n5/default_fr.asp
- [2] Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE). Douzième rapport au Gouvernement et au Parlement. Décembre 2017. www.onpe.gouv.fr/system/files/publication/ragp_2017_web_complet.pdf
- [3] Code pénal. Article 222-23. www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006417678&cidTexte=LEGITEXT000006070719
- [4] Code pénal. Article 222-22. www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006417677&cidTexte=LEGITEXT000006070719
- [5] Loi n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2018/8/3/JUSD1805895L/loi/texte
- [6] Gamet ML, Moïse C. Les violences sexuelles des mineurs. Victimes et auteurs : de la parole au soin. Malakoff, Dunod; 2010.
- [7] Le Télégramme. Agressions sexuelles : un difficile traitement. 17 avril 2006. www.letelegramme.fr/ar/viewarticle1024.php?aaaaaamj=20060417&article=11902127&type=ar#pPdMu2WYdeqXKS71.99
- [8] Genuit P. Aux marges du trauma. In: Du trauma au traumatisme : d'autres regards. Le Journal des psychologues. 2018;4(356):38-43.



News letter

Author's Personal Copy
sciences humaines
 société

Références

[9] Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof). Les viols, tentatives de viols et agressions sexuelles en France. La lettre de l'Observatoire national des violences faites aux femmes. 2016;10:1-12. https://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/Lettre_ONVF_10_-_Violences_sexuelles_-_nov16.pdf

[10] Association Stop aux violences sexuelles. www.stopauxviolencessexuelles.com

[11] Guerin V. Comment guérir après des violences sexuelles ? Paris: Tanemirt; 2014.

[12] Guerin V. Stop aux violences sexuelles ! Écoutons donc ces corps qui parlent ! Paris: Tanemirt; 2011.

[13] Salmona M. Violences sexuelles. Les 40 questions-réponses incontournables. Malakoff: Dunod; 2015.

[14] Saulière D, Boulet G. Stop aux violences sexuelles faites aux enfants. Montrouge: Bayard; 2018. www.bayard-jeunesse.com/wp-content/uploads/2018/10/Livret-STOP_aux-Violences_Sexuelles.pdf

Combien de victimes avais-je pu prendre en charge sans le savoir ? Combien de couples avais-je pu suivre de façon inadéquate ?

♦ **La phase de transparence psychique engendrée par la grossesse en fait une période particulièrement fragile**, aux remontées d'amnésie fréquentes, mettant à mal la physiologie de la grossesse et de l'accouchement. Ainsi, parmi les victimes de violences sexuelles, 80 % pourraient être concernées par des grossesses compliquées, notamment par des signes physiques ou difficultés psychologiques, voire de vrais symptômes dépressifs. L'accouchement étant une épreuve nécessitant que le corps et le mental soient apaisés, proposer un accompagnement spécifique et personnalisé à ces femmes est primordial [12].

♦ **Parmi les conjoints qui ont été victimes**, beaucoup subissent des "remontées traumatiques" pendant la grossesse de leur partenaire, ce qui, chez certains, peut entraîner un changement de comportement souvent inexplicable (fuite, violence conjugale...). Aussi, il est primordial d'oser poser systématiquement les questions sur ses antécédents au couple.

♦ **Les sages-femmes ont un rôle important à jouer dans le dépistage, l'accueil de la parole et l'accompagnement** spécifique des victimes. Avec l'élargissement de leurs compétences tout au long de la vie des femmes, elles sont désormais des interlocutrices de santé publique privilégiées pour dépister les violences, notamment sexuelles, subies par les patientes et leur conjoint. Accompagnant près de 800 000 naissances en France, elles sont également au cœur de la prévention de masse, en redonnant du sens aux cadres de référence de protection de l'intimité de chacun, y compris des enfants [13].

♦ **Elles doivent aussi veiller au respect dû aux femmes pendant les examens**, qu'elles soient enceintes ou non, et lors de l'accouchement. L'impact des violences gynécologiques et obstétricales, à l'origine de résurgence d'anciennes mémoires traumatiques, est en effet démultiplié chez les patientes qui ont, un jour, été victimes d'agressions sexuelles [12].

♦ **Enfin, les sages-femmes doivent apprendre aux femmes à être actrices de leur santé et de leur corps** ; il est important de les accompagner au mieux, afin

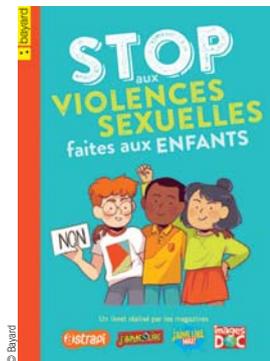


Figure 1. Livret d'information sur les violences sexuelles faites aux enfants à destination des 7-13 ans.

qu'elles osent s'exprimer et dire non aux abus (encadré 2).

Conclusion

Chacun, à son niveau, doit se mobiliser pour dénoncer et agir contre les violences sexuelles. Les professionnels de santé doivent comprendre l'importance de dépister et de prendre en charge correctement les femmes victimes, ainsi que leur partenaire. De leur côté, les parents doivent savoir écouter leurs enfants et leur apporter de l'aide. Enfin, les services de gendarmerie et de police doivent pouvoir accorder aux victimes une écoute attentive et bienveillante, lors des dépôts de plaintes, qu'il soit question d'un acte pédophile ou d'une agression dans un cadre intra- ou extra-familial (activité sportive, école, etc.). Des lectures à visée informative et préventive peuvent être proposées aux plus jeunes, notamment des bandes dessinées, réalisées sous le contrôle des auteurs exerçant dans le champ de la protection de l'enfance et consultables par téléchargement [14] (figure 1). Enfin, les pôles dédiés, créés dans les centres hospitaliers recevant femmes et enfants, sont des lieux où se déposent les paroles de ceux ayant subi et de ceux les recevant. ■

Encadré 2. Signaler des faits de violences sexuelles

♦ **Violences Femmes Info (39 19)** propose une écoute, informe et oriente les femmes victimes, ainsi que les témoins de violences faites à des femmes : physiques, verbales ou psychologiques, à la maison ou au travail, et de toute nature (dont les harcèlements sexuels, les coups et blessures, les viols). Ce service ne traite pas les situations d'urgence.

♦ **Accessible depuis Service-public.fr**, un nouveau dispositif permet de dialoguer 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 avec un policier ou un gendarme spécialement formé. Cette discussion interactive doit permettre à la victime de faits de violences sexuelles et/ou sexistes de bénéficier d'une orientation et d'un accompagnement dans ses démarches. Ce service recueille aussi la parole des témoins.

♦ **Une plateforme Stop aux violences sexuelles** existe dans toutes les régions de France. Elle permet aux femmes, aux hommes et aux enfants d'obtenir des renseignements et de l'aide.

♦ **Allô Enfance en danger (119)** est un service national d'accueil téléphonique pour l'enfance maltraitée. Ses missions sont d'accueillir les appels d'enfants en danger ou en risque de l'être et de toute personne confrontée à ce type de situations, pour aider à leur dépistage et faciliter la protection des mineurs, et de transmettre les informations préoccupantes aux services départementaux compétents en la matière.

Déclaration de liens d'intérêts
 L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.



SEPTEMBRE 2019

News letter

LA FORMATION « LES BASES » EST GRATUITE ET ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

De nombreuses « Bases » sont programmées en cette rentrée ! Les plateformes ont élargi le nombre de places pour répondre à une demande toujours plus grande. Toulouse et l'Alsace devraient accueillir plus de 250 personnes sur les sessions à venir et nous remercions le Fondation du Journal l'Equipe qui met un amphithéâtre à disposition pour des « Bases » parisiennes toujours très demandées.

N'hésitez pas à diffuser largement cette information, ce sont les citoyens qui feront bouger le sujet des violences sexuelles !

Les prochaines sessions seront délivrées à :

- La Rochelle (17) : 14-15 septembre 2019
- Longpont sur Orge (91) : 05-06 octobre 2019
- Hérouville Saint Clair (14) : 12-13 octobre 2019
- Bordeaux (33) : 13-14 octobre 2019
- Paris (75) : 26-27 octobre 2019
- Annecy (74) : 16-17 novembre 2019
- Draguignan (83) : 16-17 novembre 2019
- Lyon (69) : 16-17 novembre 2019
- Bordeaux (33) : 23-24 novembre 2019
- Toulouse (31) : 30 novembre-1^{er} décembre 2019
- Marseille (13) : 30 novembre-1^{er} décembre 2019
- Erstein (67) : 25-26 janvier 2020

D'autres dates seront à suivre
et seront annoncées dès programmation
sur le site

[http://www.stopauxviolencessexuelles.com/
formations-2/](http://www.stopauxviolencessexuelles.com/formations-2/)



FORMATION VIOLENCES SEXUELLES
«LES BASES»

PROGRAMME

JOUR 1		
09h00-10h30	Définitions - Chiffres - Stratégie SVS	Intervenant : coordinateur de la formation
10h30-11h00	Pause	
11h00-12h00	Témoignages : agressions sexuelles Hommes/Femmes violences Intra-familiales/Extra-familiales	Intervenants : deux témoins
12h00-13h30	Déjeuner	
13h30-15h30	Aspects juridiques et judiciaires : victimes et auteurs	Intervenants : avocat, juge d'instruction, magistrat du parquet
15h30-16h00	Pause	
16h00-18h00	Prospective et échanges multidisciplinaires	Facilitateur : coordinateur de la formation
JOUR 2		
09h00-10h30	Pathologies aiguës et chroniques conséquences des violences sexuelles	Intervenant : médecin
10h30-11h00	Pause	
11h00-12h00	Le terrain des violences sexuelles : aspects sociétaux, transgénérationnels, familiaux, l'accueil	Intervenant : psychothérapeute
12h00-13h30	Déjeuner	
13h30-15h30	Se réparer après des violences sexuelles : parcours de soins	Intervenants : médecin, psychothérapeute
15h30-16h00	Pause	
16h00-18h00	Prospective et échanges multidisciplinaires	Facilitateur : coordinateur de la formation

Documentation papier remise
Fichiers informatiques disponibles sur présentation d'une clé USB



SEPTEMBRE 2019

News letter

AUTRES FORMATIONS

Prévention en périnatalité :

- Tours (37) : 20-21 septembre 2019
- Aimeugny (71) : 23-24 septembre 2019
- Lyon (69) : 7-8 octobre 2019
- Embrun (05) : 18-19 octobre 2019
- Angers (49) : 09-10 novembre 2019

Les soignants face aux violences sexuelles : le soin des personnes victimes et des auteurs

- Paris-Bagnolet (75) : 21-22 septembre 2019

Outils psycho-corporels dans un parcours de soins – Niveau 1

- Auxerre (89) : 20-21 septembre 2019
- Valence (26) : 05-06 novembre 2019

Le signalement

- Caen (14) : 21 septembre 2019

Le parcours juridique et judiciaire des personnes victimes de violence sexuelle

- Caen (14) : 21 septembre 2019

Sexologie

Cette formation qui sera animée par Nicole Andrieu, sage-femme sexologue, pendant le dernier trimestre de l'année, sera accessible à tout public.

LES MÉDECINS DU CHU DE STRASBOURG EN ACTION !

Le service de gynécologie-obstétrique poursuit la formation de ses équipes médicales. Fructueux échanges le 5 juillet dernier qui se poursuivront fin septembre.

100% des sages-femmes et élèves sages-femmes sont d'ores et déjà formés sur le sujet des violences sexuelles, grâce à la détermination de Nadine Knezovic !





SEPTEMBRE 2019

News letter

ATELIERS THÉRAPEUTIQUES

ESCRIME

Une nouvelle session d'ateliers pour femmes, hommes et enfants débute sur Paris, l'Essonne, Monts (37), Valence, Le Havre, Toulon, Marseille, Saint-Avold, Strasbourg, la Réunion, peut-être La Guyane (calage en cours) et la Belgique !

Certains ateliers peuvent encore accueillir quelques patients. Merci de contacter directement les plateformes ou SVS-National sur associationsvs@gmail.com

Merci à tous les encadrants engagés dans ces ateliers thérapeutiques faisant une large part à la réparation corporelle qui est fondamentale.



EQUI'THÉ & RENOUV'EAU

Ces protocoles qui font une place au cheval médiateur et à l'eau sont complets et il sera important de former d'autres équipes encadrantes l'année prochaine.

RÉUNION DES PLATEFORMES SVS

Les représentants des plateformes SVS se sont retrouvés les 29 et 30 juin à Beaumont-Sardolles (58) pour un temps d'échange et de partage d'expérience très constructif.

La prochaine aura lieu en janvier 2020, la veille des Assises.





SEPTEMBRE 2019

News letter

MÉCÉNAT et DONS

Nous avons besoin de vous pour poursuivre !
<http://www.stopauxviolencessexuelles.com/faire-un-don/>

Un bordereau de déduction fiscale est adressé en retour.

POUR RESTER CONNECTÉ/E ...

- www.stopauxviolencessexuelles.com
- sur facebook : Stop aux Violences Sexuelles-Sexual Violence Stop
- sur Twitter : @SVSassociation
- sur LinkedIn : Stop aux Violences Sexuelles



**VOUS EN PARLEZ
NOUS IRONS LOIN**

emmafoti